



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **lundi 03 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François GOYARD, maire.

Etaient présents : Jean-François GOYARD, Maire
Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX Adjoint au Maire

Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Antoine DAVENE de ROBERVAL, conseillers municipaux.

Etaient absents :

Thierry SEUTIN **donne pouvoir** à Jean-François GOYARD
Jennifer MONTEIRO **donne pouvoir** à Caroline HOFFERT

M Antoine DAVENE de ROBERVAL, est *désigné* secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif 2023 s'établissant de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses 269 060.00 €

Recettes 329 118.00 €

- Section d'investissement :

Dépenses 271 301.00 €

Recettes 271 301.00 €

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif.

11 voix « pour »

0 voix « contre »

0 voix « abstention »

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

Mis en ligne le :

